



Lodève, mercredi 18 janvier 2012

---

## CONSEIL MUNICIPAL DE LA BOISSIERE MISE EN PLACE D'UNE DELEGATION SPECIALE

---

Suite aux démissions des conseillers municipaux adressées au maire de la commune de La Boissière et à l'acceptation par le Préfet le 5 janvier 2012 des démissions du maire et des adjoints, une délégation spéciale va être installée **le mardi 24 janvier à 17h30 en mairie de La Boissière** par Monsieur Christian RICARDO, sous-préfet de Lodève.

Cette délégation, composée de trois membres désignés par le Préfet en raison de leur compétence et de leur neutralité aura pour mission d'assurer la continuité de la gestion des affaires communales et de préparer de manière impartiale les prochaines échéances électorales.

Les fonctions de la délégation spéciale expireront de plein droit dès que le nouveau conseil municipal de La Boissière sera reconstitué. Pour cela, les électeurs sont convoqués aux urnes pour un premier tour le 5 février 2012 qui se déroulera à l'école, entrée rue de la Tranchée et, si nécessaire, un second tour le 12 février 2012 qui aura lieu à la salle des fêtes.

Contact presse : 04 67 61 61 25  
communication@herault.pref.gouv.fr